

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)
FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

Référence : 2025/A029

Date limite du dépôt des candidatures : 01/02/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Faculté de philosophie et sciences sociales de l'ULB ouvre un mandat de maître.sse de conférences à 10% en vue de dispenser le cours PSYC-D406 « Psychologie du travail » destiné conjointement aux étudiant.e.s de la finalité « Travail social et non-marchand » du master en Sciences du travail (M-TRAVT) et de la finalité « Spécialisée » du master en Sciences du travail, en alternance (M-TRAAS), organisées en horaire décalé (18h-21h) sur le campus de Charleroi.

Le cours introduira les étudiant.es aux théories, concepts et méthodologies de base de la psychologie du travail. De manière générale, il visera à permettre la compréhension des relations d'interdépendances entre les individus, les groupes et les organisations dans le monde du travail. Plus spécifiquement, le cours esquissera les différents champs d'intervention de la psychologie du travail, dont par exemple : le sens du/au travail, les perspectives systémiques en psychologie du travail et les niveaux d'analyse des conduites au travail, le leadership et l'intelligence émotionnelle, les dimensions sociopsychologiques du télétravail (comme le travail "en débordement" via les technologies), ou encore les risques psychosociaux au travail (normes, valeurs, rôles, conflits, stress, burnout, violences, harcèlements, reconnaissances, etc.).

Domaine de recherche :

Psychologie du travail.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

- Transmettre aux étudiant.e.s les principaux apports des différents champs de recherche et d'intervention couverts par la psychologie du travail.
- Faire découvrir et assimiler l'importance d'une démarche d'analyse intégrant notamment les interdépendances entre individus (ou personnes ou travailleurs) aux caractéristiques diverses (sexe, genre, origine sociale, etc.) ; les tâches attribuées et celles réellement effectuées (travail prescrit-travail réel) ; les ressources mises à disposition et celles dont disposent les individus ; et les relations avec l'environnement de travail, social et organisationnel.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

PSYC-D406 « Psychologie du travail » (5 crédits ; cours magistral de 24h ; pas de travaux pratiques). Le cours sera dispensé obligatoirement en français, en horaire décalé (18h-21h) sur le campus de Charleroi.

Titre requis

Être docteur·e à thèse en sciences psychologiques et/ou disposer d'une expérience professionnelle et scientifique d'au moins 5 ans dans le domaine de la psychologie du travail.

Compétences requises

- Une expérience d'enseignement dans l'enseignement supérieur.
- Une expérience de recherche en collaboration étroite avec des acteurs de milieux professionnels diversifiés constitue un atout.
- L'aptitude à s'intégrer dans l'équipe pédagogique du programme des sciences du travail à l'ULB et à articuler son enseignement à ceux d'une filière pluridisciplinaire construite autour des enjeux du travail et de l'emploi.
- Une maîtrise parfaite de la langue française (niveau C2).

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Aline Bingen, responsable de la filière « Sciences du travail » (téléphone : +32 2 650.92.47 – courriel : aline.bingen@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.